



# FORMATION SUR MESURE

## Plan de formation

1,2 UEC

### *Perfectionnement en éco-conseil*

---

#### **Description**

L'application des principes du développement durable dans les entreprises et les organisations n'est pas toujours aisée. Les outils d'application évoluent rapidement. Les professionnels du développement durable doivent se maintenir à jour au niveau des recherches et des outils qui leur permettent de faire progresser l'application du développement durable dans les organisations avec une vision d'éco-conseil.

La Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil de l'UQAC a développé une expertise importante en développement durable, ainsi que des outils utiles que ses chercheurs perfectionnent à chaque année par des applications concrètes à l'Université et dans d'autres entreprises et organisations. Le programme vise à effectuer un transfert des acquis de recherche émanant des projets de la Chaire en éco-conseil, ainsi que des experts invités au colloque des étudiants au DESS en éco-conseil.

#### **Objectifs**

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- s'informer des avancées récentes dans le domaine de la recherche et de l'application du développement durable dans divers secteurs;
- réfléchir, approfondir et intégrer différents aspects reliés aux principes du développement durable et à leur application;
- cerner les enjeux et les perspectives actuelles du développement durable;
- accroître ses compétences professionnelles en éco-conseil.

#### **Contenu**

- Transfert des acquis de professionnels et de la Chaire en éco-conseil
- Ateliers
- Colloque

#### **Clientèle visée**

Éco-conseillers diplômés et autres professionnels intéressés par le développement durable, qui désirent :

- mettre à jour leurs connaissances via les recherches récentes en matière d'application du développement durable;
- se perfectionner grâce aux outils d'application du développement durable nouvellement développés, adaptés ou améliorés par la Chaire;
- en apprendre davantage sur l'approche éco-conseil du développement durable.

**UQAC**

Université du Québec à Chicoutimi

- Centre du savoir sur mesure (CESAM)  
- Chaire de recherche et d'intervention  
en éco-conseil

## Unités d'éducation continue (UEC)

Les participants se verront remettre 0,6 unité d'éducation continue (UEC) pour le perfectionnement et 0,6 UEC pour le colloque, sous forme d'attestation de participation.



### Note

#### Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

#### Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.